

## ANNEXE II

## MOUVEMENT 2020

## DEMANDE DE POINTS POUR RAPPROCHEMENT DE CONJOINTS

A renvoyer avant le 24 mars 2020 à la DSDEN du Doubs – DPE1- service gestion collective

## SITUATION DU DEMANDEUR

NOM D'USAGE :		Date d'entrée dans le corps des PE :	
PRENOM :		Affectation actuelle :	
NOM DE FAMILLE :			
Etat civil :	CONCUBINAGE	PACS	MARIAGE
Depuis le :			
Enfants nés après le 31/08/2002, prénoms et âges :	- - -	- - -	
Enfant à naître avant le 01 septembre 2020, date (*) :	-		
Adresse personnelle :			
Téléphone :		Adresse mèl :	

## SITUATION DU CONJOINT

NOM :		NOM DE FAMILLE :	
PRENOM :		PROFESSION :	

Affectation du demandeur	Année scolaire	Lieu de travail du conjoint (**)
	2019-2020	

A l'occasion du dernier mouvement 2019-2020 :

	OUI	NON
Avez-vous bénéficié de points pour rapprochement de conjoint		
Avez-vous obtenu une affectation à titre provisoire à moins de 40km du lieu de travail du conjoint? (cf site "viamichelin" de centre ville à centre ville)		

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur que les renseignements portés ci-dessus sont exacts.

Fait à le,

Signature

(\*) : Joindre un certificat de grossesse.

(\*\*) : Joindre une attestation de l'employeur précisant le lieu de travail exact ainsi que la date d'embauche.

(pour l'enseignant marié, joindre la photocopie du livret de famille,  
pour l'enseignant en concubinage, joindre l'attestation de concubinage sur l'honneur signé par les 2 concubins + l'extrait d'acte de naissance de l'enfant né et reconnu par les deux parents, ou attestation de reconnaissance anticipée des deux parents établie avant le 1<sup>er</sup> mars 2020,  
pour l'enseignant pacsé, joindre l'attestation d'inscription délivrée par le greffe du tribunal d'instance ayant enregistré le PACS)